

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la séance ordinaire de l'école d'éducation internationale Notre-Dame-des-Neiges tenue le : **5 juin 2023**.

Heures : de 19 h 00 à 8 h 23.

Présences :

Mme Karine Ledoux, Mme Naélie Bouchard-Sylvain, M. Guillaume Vallière, Mme Stéphanie Beaulieu, M. Patrice Tremblay, Mme Isabelle Dionne, Mme Julie St-Jean, Mme Nathalie Houde, Mme Julie Grenier, Mme Jessica Paquin, Mme Erika Estrada.

Présence de Mme Élisabeth Morin de la maison des jeunes L'Évasion, Neufchâtel.

Absences :

Mme Mathilde Hanny-Guillaumes.

1- Ouverture de la séance et vérification du quorum

Accueil des membres, constat du quorum et ouverture de la séance.

Mme Jessica Paquin agit à titre de secrétaire de la présente séance.

2- Période de questions réservée au public

Aucune.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour a été élaboré et préalablement communiqué aux membres.

POINTS PROPOSÉS OU MODIFIÉS :

10. Prévision budgétaire 2022-2023 aurait dû être Prévision budgétaire 2023-2024.
11. Consultation : Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves doit être dans les points de décision et non dans les points informatifs.

Proposé par Mme Isabelle Dionne : ADOPTÉ.

CÉ 22-23-049

4- Lecture, suivi et adoption du procès-verbal du 8 mai 2023

Considérant que, conformément à l'article 69 de la *Loi sur l'instruction publique*, les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance du 8 mai 2023, le président procède à sa révision par appel de page.

Suivi au procès-verbal du 8 mai 2023

13. Autres sujets

Puces :

Nous ne trouvons malheureusement aucune information dans les archives du service de garde.

Consignation 6^e année :

Nous trouvons une coquille, soit « Proposé par Mme Marilyn Grégoire : Adopté. CÉ 21-22-034 ». Le document a été corrigé.

Adoption du procès-verbal du 8 mai 2023

Proposé par Mme Nathalie Houde : Adopté.

CÉ 22-23-050

5- Correspondance

Aucune.

6- Procédures de l'école et mesures de sécurité

Plusieurs corrections ont été apportées au document des procédures de l'école et des mesures de sécurité.

14. Service de garde

L'heure a été modifiée pour 17 h 45 au lieu de 18 h 00.

16. Support à vélo

Nous avons ajouté les trottinettes.

18. Tenue vestimentaire

Le texte est mieux défini, clarifié.

22. Éducation physique

Ajustement des degrés : 2^e année au lieu de 3^e année et 3^e année au lieu de 4^e année.

24. Cigarettes, boissons alcoolisées et drogues

Correction : « vapoter » est plutôt « de vapoter ».

Il est proposé, par Mme Naélie Bouchard-Sylvain, d'approuver les procédures de l'école et des mesures de sécurité. Approuvé à l'unanimité.

CE 22-23-051

7- Rapport annuel 2022-2023

Le rapport annuel est présenté aux membres du conseil d'établissement. À partir de cette année, il est sous un nouveau format. Quelques coquilles ont été corrigées.

L'article 82 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* prescrit que le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités.

Dans le premier Info-Neiges, de l'année scolaire 2023-2024, les parents pourront le consulter. Il sera joint à la publication mensuelle. Il sera aussi disponible sur le site Web de l'établissement.

Il est proposé, par Mme Julie Grenier, d'approuver le rapport annuel. Approuvé à l'unanimité.

CE 22-23-052

8- Journées pédagogiques 2023-2024

Le tableau des journées pédagogiques est présenté aux membres du conseil d'établissement. Le montant inscrit est de 15.30 \$ alors qu'il doit être de 15.70 \$. Le tableau a été corrigé.

Mme Karine Ledoux propose Évolufit (parcours sportif), mais c'est malheureusement dispendieux.

Il est proposé, par M. Patrice Tremblay, d'approuver le tableau des journées pédagogiques. Approuvé à l'unanimité.

CÉ 22-23-053

9- Régie interne du service de garde

Mme Julie St-Jean présente les règles de régie interne du service de garde. Les tarifs ont été mis à jour et une politique a été ajoutée au point 4.2 Retards de paiement et mauvaise créance.

Il est proposé, par Mme Stéphanie Beaulieu, d'approuver les règles de régie interne. Approuvé à l'unanimité.

CÉ 22-23-054

POINTS DE DÉCISION

10- Prévisions budgétaires 2023-2024

Mme Erika Estrada présente et détaille le document des prévisions budgétaires aux membres du conseil d'établissement.

Il est proposé, par M. Guillaume Vallière, d'approuver les prévisions budgétaires. Approuvé à l'unanimité.

CÉ 22-23-055

11- Consultation : Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves

Mme Erika Estrada présente et détaille le document sur le traitement des plaintes.

Il est proposé, par Mme Naélie Bouchard-Sylvain, d'approuver le règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves.

CÉ 22-23-056

POINTS INFORMATIFS

12- Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme

Nous informons les membres qu'il y a du deck hockey les lundis soir au gymnase.

13- Rentrée 2022-2023

Le thème de l'année sera « *Se mettre en valeur* ». Les règles de conduite seront mises de l'avant ainsi que les bonnes valeurs et les bons comportements.

Mouvement de personnel dont le départ de Mme Mireille Lepage, 1^{re} année, et de Mme Josée Bédard, 4^e année.

14- Information du comité de parents

M. Guillaume Vallière avait posé la question s'il était possible de conduire nous-mêmes un minibus pour transporter les élèves à une activité afin de réduire les coûts. La réponse est malheureusement non. Nous ne pouvons pas conduire nous-mêmes les élèves même si nous détenons le permis nécessaire.

L'entrée progressive en équipe, au préscolaire, a été grandement appréciée par les parents.

Nous discutons d'une brigade spéciale, assumée par les parents, pour la rentrée scolaire afin d'assurer la sécurité des élèves dans le stationnement, soit par la présence de cônes, parents avec un dossard, etc.

15- Autres sujets

Remerciement aux membres du conseil d'établissement.

16- Levée de la séance

Tous les sujets de l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Karine Ledoux, et résolu, que la séance ordinaire soit levée à 8 h 23.

Approuvée à l'unanimité.

CE 22-23-057



Mme Erika Estrada, directrice
présidente



Mme Naélie Bouchard-Sylvain,

5 juin 2023

Date